

# NAUTISME-INFO

15 juin 2015

## Lorient Agglomération terre de plaisance



Lorient Agglomération inaugure les bureaux des ports de Lorient et Port-Louis vendredi 12 juin. Cette nouvelle étape d'investissements portuaires vient consacrer un vaste programme engagé depuis plus de dix ans pour soutenir l'activité économique de la filière nautique, renforcer l'attractivité touristique du territoire et être reconnu au niveau international comme le cœur de la sailing valley. L'extension des ports et infrastructures de plaisance porte désormais la capacité des six ports communautaires à 2 500 places.

Historiquement, la filière navale a été et continue d'être le socle majeur du développement économique local. Le nautisme en général et la plaisance en particulier sont deux domaines importants de diversification. Afin de soutenir cette logique et répondre à une forte demande, Lorient Agglomération, parallèlement à la reconversion économique du site de l'ancienne Base de sous-marins de Lorient, investit depuis dix ans dans les ports de plaisance dont elle détient la compétence : Gâvres, Guidel, Larmor-Plage, Lorient, Lorient La Base, Port-Louis (les autres ports du territoire – Groix, Hennebont, Lanester, Locmiquelic, Lomenier – sont de la responsabilité communale ou départementale). Les nouveaux bureaux des ports de Lorient et Port-Louis inaugurés le 12 juin complètent le programme complet d'extension et de modernisation des ports entamé en 2002 représentant au total un investissement de 38 298 000 euros.

### **DEUX NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, INTERFACES INDISPENSABLES ENTRE LE PORT ET LES USAGERS**

15 entreprises bretonnes dont 11 Morbihannaises et 5 basées sur le territoire de Lorient Agglomération ont assuré le chantier : COLAS CENTRE OUEST, PRISER, SBG, SCOP LOY et Cie, CELT ETANCH, SMAC, ALUMINIUM BRETAGNE, BP METAL, GOUEDARD, NICOL père et fils, ARMOR PEINTURE PLATRERIE, ENERGIA GDF SUEZ, TEMI, ALTILIFT. Après 16 mois de travaux (février 2014–Mai 2015) réalisés en accord avec les architectes des Bâtiments de France, la création du bureau du port de la Pointe à Port-Louis s'intègre au site historique de la citadelle et de ses remparts. L'emprise au sol du bâtiment correspond aux dimensions de l'ancienne cale (avant son élargissement, le quai avait deux cales de mise à l'eau positionnées symétriquement). Sa situation positionne l'équipement comme un objet repère vis-à-vis des remparts et de la glacière. Il a paru évident d'utiliser un matériau minéral comme le béton, d'aligner un nouveau volume dans les mêmes dimensions et de faire un rappel de meurtrières (très nombreuses sur le site). La hauteur choisie du premier étage correspond à celle du haut du rempart, pour ne pas le dominer. Pour ne pas dégrader le quai, le respecter dans son intégralité avec la conservation des pavés et assurer la sécurité du bâtiment, la fondation repose sur 36 pieux forés à une quinzaine de mètres de profondeur. Les proportions du volume du rez-de-chaussée (34 m de longueur sur 9 de largeur) sont proches de celles d'un bateau, il a

donc été traité comme tel avec ses bancs, sa claire voie et des « solar-tube » comme cheminées. Les besoins fonctionnels de l'équipement ont nécessité un étage. Pour créer un amer, l'extérieur de cet étage a été bardé de bois blanc comme une voile et la toiture possède la même pente que la cale, mais en sens inverse. Cette caractéristique est très visible depuis le port à marée basse.

La surface totale de 354 m<sup>2</sup> se répartit en un vaste hall d'accueil offrant une ouverture panoramique pour une bonne visibilité du plan d'eau et des mouvements des bateaux, des sanitaires, une laverie, des bureaux et un local technique pour les agents du port, une salle de réunion ainsi qu'une terrasse panoramique ouverte au public en journée (aux heures d'ouverture de la capitainerie). Une chaufferie gérée par zone et par besoin permet d'optimiser au mieux la consommation d'énergie. Le nouveau bureau du port est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'investissement s'élève à 1 310 000 euros TTC financé par Lorient Agglomération (44%), la Région Bretagne (33%) et le Conseil départemental du Morbihan (23%).

10 entreprises bretonnes dont la moitié basée sur le territoire de Lorient Agglomération ont réalisé les travaux: SBG, MAB CONSTRUCTION, MIROITERIE DE CORNOUAILLE, CTIS, GOUEDARD, LE BIAVANT, ALLAIN, NICOL père et fils, ANDREATTA, SOBAP. Débuté en juin 2014, le chantier de l'aménagement du bureau du port de Lorient s'est achevé en février dernier et a consisté à réaménager le bâtiment existant datant du début des années 2000. Construit sur l'emplacement de l'ancienne gare maritime, il a été pensé à l'image d'un paquebot transatlantique avec pour référence les superstructures du paquebot Normandie. Les travaux se sont concentrés sur les modifications de façades pour apporter de la lumière, améliorer la visibilité sur le port et protéger des effets de chauffe l'été, tout en respectant l'esprit du dessin original. L'installation de panneaux solaires pour chauffer l'eau des sanitaires et d'une chaufferie gérée par zone et par besoin devrait permettre de réaliser des économies d'énergie.

Le réaménagement du bâtiment porte désormais sa surface à 365 m<sup>2</sup> au bénéfice des usagers du port qui profitent ainsi en plein centre-ville de vastes sanitaires, d'un sauna, d'un coin bébé, d'une laverie, d'un espace convivial avec accès internet, d'une bibliothèque et d'une mise à disposition de vélos. Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'aménagement du bureau du port a nécessité un investissement de 640 000 euros TTC financé par Lorient Agglomération (50%), la Région Bretagne (30%) et le Conseil départemental du Morbihan (20%).

## **2002 – 2015 : UN VASTE PROGRAMME D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES**

Un port à sec couvert et innovant Véritable outil complémentaire aux places à flot, un port à sec s'est installé en 2014 dans deux alvéoles du bloc K2 sur le site de Lorient La Base. Cette solution à terre permet d'accueillir 280 bateaux à moteur de moins de 7.50 mètres. Stockés sur des racks, les bateaux sont sortis avec l'aide de 2 automates puis mis à l'eau sur une cale aménagée. Pour ce projet, la Sellar, Lorient Agglomération et la SEM XSEA, ont décidé d'allier leurs compétences. Pour accompagner le développement territorial, Lorient Agglomération investit en continu depuis plus d'une dizaine d'années pour des travaux d'ouvrages portuaires dans ses six ports de plaisance labélisés ISO14001 et dont elle a confié la gestion à la Sellar\*. Un investissement de 36 348 000 euros TTC (hors travaux des bureaux des ports de Lorient et Port-Louis) qui permet d'offrir désormais aux plaisanciers locaux ou en escale 2 500 places à flot et de positionner le pôle course au large de Lorient La Base comme un équipement à rayonnement international.

Depuis la réalisation de deux pontons supplémentaires en 2002, le port de Ban Gâvres peut accueillir 57 bateaux (investissement : 2 640 000 euros TTC). En 2006, le port de Lorient dont la capacité s'élève à 370 places s'est doté d'une aire de carénage nouvelle génération (investissement : 984 000 euros TTC). En 2009, la création de pontons brise-clapots et d'un ponton de plus de 15 m de long dans le port de Kernével à Larmor-Plage a permis de créer plus de 200 places supplémentaires, passant sa capacité d'accueil à 1 000 emplacements et le confortant comme un haut lieu de la plaisance (investissement : 8 760 000 euros TTC). Depuis 2009, le port de Lorient La Base dédié aux professionnels du nautisme peut recevoir les grandes unités telles que les monocoques et les multicoques de la course au large et est configuré pour s'adapter aux exigences des événements nautiques organisés sur le site. Le kilomètre de pontons peut accueillir jusqu'à 400 bateaux (investissement 5 388 000 euros TTC). Une zone d'activité dédiée au nautisme s'est également développée sur le site aujourd'hui reconnu internationalement comme le cœur de la sailing valley. En 2010, la création de dix pontons dans le port de la Pointe à Port-Louis a permis de porter le nombre d'emplacements à 450, une aire de carénage et une estacade ont également été réalisées (investissement : 13 776 000 euros TTC). Pour finaliser ce vaste programme, des travaux ont été entamés en novembre 2014 dans le port

de Guidel. Le nouvel équipement sera mis en service à la mi-juillet et doublera sa capacité d'accueil en passant de 100 à 210 places (investissement : 4 800 000 euros TTC), la réalisation d'une aire de carénage suivra.

\*La Sellor : société d'économie mixte créée en 1989 par le District du pays de Lorient. Elle gère les ports de plaisance ainsi que les équipements touristiques et de loisirs dont Lorient Agglomération est propriétaire.